

AILLIERES-BEAUVOIR

- **MAIRIE**

- Horaires d'ouvertures :
Mercredi de 9h30 à 12h00

- Samedi de 10h00 à 12h00

- Téléphone :

- 02 43 97 76 22

- Adresse e-mail :

- mairie.aillieres-beauvoir@wanadoo.fr

- Disponibilités de Mme Le Maire :

- Mercredi matin

- jeudi après-midi

- samedi matin sur rendez-vous.



BULLETIN MUNICIPAL
ANNEE 2023



Le Mot du Maire

Chers tous,

2023 ! Nous sommes déjà arrivés à mi-mandat !

N'ayant pas eu l'occasion de le faire, j'ai pu présenter l'ensemble de mon équipe municipale lors de la cérémonie des vœux, le 6 Janvier 2023.

Impactés par la pandémie qui a sévi depuis notre élection, nous avons pris du retard sur certains projets.

En 2022, les travaux du local communal ont été réalisés, financés à hauteur de 60 % par le Département et la Région.

Les travaux de l'église, décomposés en plusieurs tranches, vont être poursuivis, cette année, par la restauration des vitraux.

Des travaux de réhabilitation du logement au-dessus de la mairie sont envisagés, et ce, dans le but de réduire la consommation d'énergie dans ce logement.

Comme je vous l'ai déjà précisé, la commune est désormais, propriétaire des bâtiments de l'Auberge L'orée du Bois et du logement attenant.

La maison, rue des Cytises, que nous avons dû acheter en 2015, a trouvé un acquéreur qui, après avoir réalisé des travaux conséquents, en fera sa demeure principale.

Concernant l'éclairage public, nous avons connu quelques désagréments. Je vous prie de nous en excuser mais, sachez que nous faisons le maximum pour y remédier...

Afin de participer à l'effort collectif sur les dépenses d'énergie, le Conseil Municipal a opté pour un changement d'horaires de l'éclairage public, à savoir : - à partir de 7h le matin et extinction en fonction de la luminosité du jour - le soir, en fonction de l'intensité du crépuscule jusqu'à 21h.

Restant à votre disposition, nous sommes toujours à votre écoute,

Bien à vous,

Nadine CECONI

ENSEMBLE

POUR AILLIERES-BEAUVOIR



- ▶ - 1^{er} rang de gauche à droite
- ▶ Sylvain MONTHULE (1^{er} adjoint), Nadine ADAM (2^{ème} adjointe), Nadine CECONI (Maire), Gwendoline HOUDAYER, Didier VIGNERON
- ▶ - 2^{ème} rang de gauche à droite
- ▶ Hugues HAEFFNER, Damien ADAM, Frédéric BREST, François-Xavier D'AILLIERES, Nicolas BOUTTIER, Maxime CAILLAUX

INFORMATIONS

Recensement citoyen

Tout jeune Français âgé de 16 ans doit faire la démarche de se faire recenser auprès de sa mairie.

Le recensement permet à l'administration de convoquer le jeune pour qu'il effectue la journée défense et citoyenneté (JDC).

CCAS

Sur demande, une aide financière peut être allouée par le CCAS d'Aillières-Beauvoir, pour un voyage scolaire ou pour la pratique d'une activité extra scolaire (se renseigner en mairie)

Cartes d'identité et passeports

Une nouvelle commune délivre les cartes d'identités et les passeports : La Maison des Services au Public de Villeneuve en Perseigne - La Fresnaye-sur Chedouet.

Prise de rendez vous par téléphone 02 43 97 86 72 -

N'oubliez pas de faire votre pré-demande sur ants.gouv.fr

Aire de propreté

Mise en place d'une amende de 150 € fixé par arrêté communal en cas d'incivilité à l'aire de propreté. Nous déplorons de plus en plus des dépôts sauvages en dehors des containers.

Bibliothèque

Sous l'abris bus de la place Michel d'Aillières vous avez une bibliothèque en libre service. Vous pouvez déposer ou retirer des livres ou revues.

HORAIRES D'OUVERTURE DE LA DÉCHETTERIE ST RÉMY DES MONTS/MAMERS

Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi	Samedi
9h - 12h	14h - 18h	14h - 18h	9h - 12h	9h - 12h / 14h - 18h	

HORAIRES DES MÉDIATHÈQUES

	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi	Samedi
BEUFAY		16h - 18h	14h - 18h			10h30 - 12h30
BONNETABLE	14h - 18h30		10h - 12h30 14h - 18h30	15h30 - 18h	14h - 18h	
COURCEMONT		10h30 - 12h30	16h - 17h	16h30 - 18h		
MAMERS		15h30 - 18h	10h - 12h30 14h - 18h30	15h30 - 18h	13h30 - 18h	14h - 16h
MAROLLES			14h - 18h30	9h - 12h30	15h30 - 18h	
NEUFCHATEL	16h30 - 18h30			16h30 - 18h30		
ST COSME		10h30 - 12h 16h30 - 18h	14h - 18h30		15h30 - 18h	10h30 - 12h30

Environnement / Déchets

ENVIRONNEMENT | DÉCHETS

Que deviennent nos déchets ?

Si les habitants du Maine Saosnois ont pris l'habitude de trier leurs déchets, beaucoup se demandent ce qu'ils deviennent et si leurs efforts servent à quelque chose.

« 80 % des déchets issus des déchèteries sont valorisés. D'où l'importance d'un bon tri dès le départ », insiste Christelle DEROME, vice-présidente en charge de la gestion des déchets.

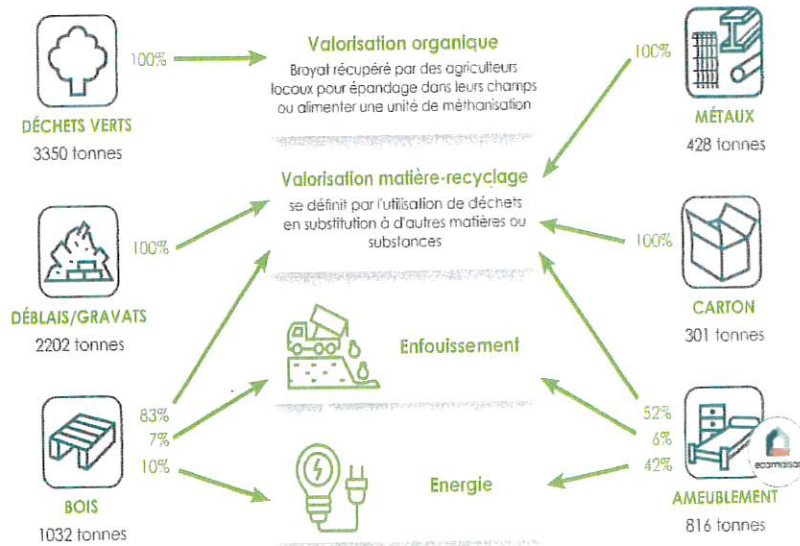
Les 20% restants qui ne sont pas valorisés sont essentiellement les déchets déposés dans les bennes encombrantes (1976 tonnes en 2021) qui ne sont pas re-triés et qui partent directement dans des casiers d'enfouissement pour un coût de 256 414€ en 2021. C'est pourquoi il est important d'y déposer les déchets ne pouvant aller dans aucune autre benne ou caisson des déchèteries.

Les chiffres de 2021



Collecte en déchèterie :

10 832 tonnes collectées en 2021 représentant 388 kg par habitant. 8 682 tonnes valorisées.

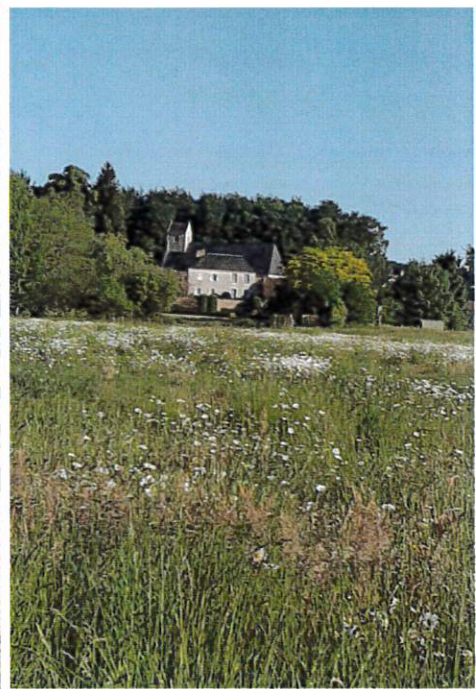
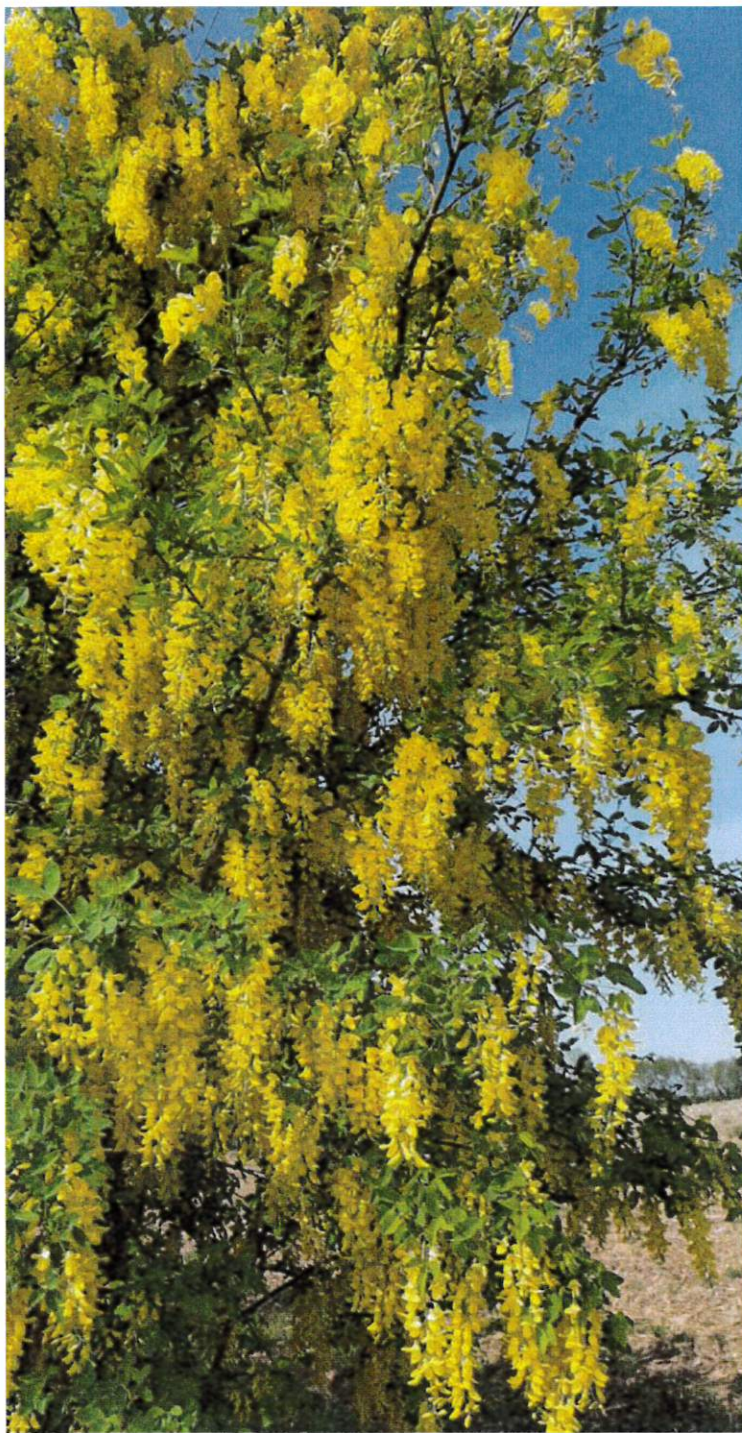


Collecte ordures ménagères :

3 442 tonnes collectées en 2021 représentant 123 kg par habitant.



Une majorité de nos ordures ménagères part à l'enfouissement car la capacité du four pour l'incinération est à son maximum.



GÉRER MES BIENS IMMOBILIERS : UN NOUVEAU SERVICE EN LIGNE POUR LES USAGERS PROPRIÉTAIRES

Le service « Gérer mes biens immobiliers » s'enrichit pour permettre aux propriétaires de se conformer à la loi et déclarer l'identité des occupants de leurs biens immobiliers.

Le service donne également la possibilité de déclarer les loyers en cas de locations.



En 2023, la taxe d'habitation est supprimée pour toutes les résidences principales et tous les contribuables. Cependant, elle reste applicable aux autres locaux, notamment les résidences secondaires et les locaux vacants.

Dans ce cadre, afin d'identifier les locaux qui demeurent taxables, la loi de finances pour 2020 a mis en place une nouvelle disposition déclarative à destination de l'ensemble des propriétaires (personnes physiques et personnes morales).

Ces derniers devront, pour chacun de leurs locaux, indiquer à quel titre ils les occupent et, quand ils ne les occupent pas eux-mêmes, préciser l'identité des occupants et la période d'occupation (situation au 1er janvier 2023). Les contribuables auront jusqu'au 30 juin

2023 pour le faire. Ensuite, seul un changement de situation nécessitera une nouvelle déclaration.

Comment je déclare ?

→ Si vous êtes un particulier :

Connectez-vous sur [Votre espace particulier](#) > Biens immobiliers

→ Si vous êtes un professionnel :

Rendez-vous sur [Votre espace professionnel](#) > Démarches > Gérer mes biens immobiliers

Dès que vous accédez au parcours déclaratif, une bulle informative « Déclaration attendue » est affichée au dessus de chaque bien immobilier.



Réouverture de L'Auberge L'Orée du Bois

Lazare vous accueille :

Lundi mardi mercredi jeudi vendredi midi

Vendredi soir et samedi soir le bar est ouvert et dîner sur réservation

- Menu semaine :
 - - 8,50 € - plat et un verre de vin
 - - 15,50 € - entrée - plat - dessert - un verre de vin et un café

Cuisine avec des produits locaux et quelques produits bio

Afin de maintenir le dernier commerce dans notre village, la commune d'Aillières-Beauvoir a acheté en juillet 2022 les bâtiments de l'auberge et dépendances à la Communauté de Communes Maine Saosnois pour le prix de 42 000 €.

LES VOEUX DU MAIRE
ET LA GALETTE DU COMITÉ DES FÊTES
LE 6 JANVIER 2023



Le Comité des Fêtes

Un nouveau bureau a été élu le 10/02/2023

- Amélie QUILLET - Présidente
- Jacques CECONI - Vice-Président
- Alexis LEBRUN - Trésorier
- Gwendoline HOUDAYER - Secrétaire
- François GAINÉAU - Trésorier adjoint

Vous êtes attendus nombreux lors des animations :

- Le 18/03 - Bal Guinguette à Aillières-Beauvoir
- Le 01/05 - Marche du 1^{er} Mai
- Le 03/06 - Repas des voisins et sa pétanque
- Le 01/07 - Repas champêtre
- Le 17/09 - Vide grenier
- Le 28/10 - Loto salle de Suré (Sous-réserve)
- Le 09/12 - Repas de Noël et Messe de Noël
- Le 12/01 - Galette

Pour rappel:

Pour les habitants de la commune

- Un petit barnum (8m/4m) + chaises et tables peut être loué pour la somme de 50€
- Le Grand barnum (12m/5m) peut être loué au prix de 120€ pour les habitants de la commune et au prix de 150€ pour les habitants extérieurs
- Il sera demandé qu'une à deux personnes soient présentes lors du montage et du démontage des barnums afin d'aider les membres du comité des fêtes qui seront présents lors de la location



Aillières-Beauvoir 72600

L'église Saint-Denis bâtie au XII^{ème} siècle est remaniée à différentes époques.
Construction de la tour-clocher avec toit en bâtière au XIV^{ème} siècle.
Création d'une chapelle seigneuriale et modification du chœur au XVI^{ème} siècle.
Ces deux parties sont couvertes de voûtes de pierre, témoignage rare dans le Saosnois. Il subsiste de cette époque un lavabo surmonté d'un arc ouvragé.
Une crypte sous le chœur abrite les sépultures de la famille d'Aillières.

6



Evelyne Bouvier

Arrivée très tard à la peinture, je suis et je reste volontairement une éternelle élève.
Actuellement à l'atelier SCHLUM au MANS, je ne cesse d'apprendre tous les mystères et astuces de cet art.
Pas attachée à un thème particulier, mon seul objectif est de me faire plaisir en m'évadant dans une nuée de couleurs avec comme outil favori : le couteau

evelyne.bouvier@bbox.fr - 06 26 43 60 45

VERONIQUE LESAGE

Artiste professionnelle depuis 1997, diplômée en Arts Graphiques de l'Ecole Supérieure Estienne (Paris), elle a installé son atelier à René, charmant village du nord de la Sarthe entre Alençon et Le Mans.
Ses œuvres, qu'elles soient calligraphiques, presque abstraites ou réalistes ont toutes en commun la recherche du mouvement. Artiste animalier reconnue par le monde équestre, elle expose régulièrement dans des lieux dédiés au cheval, tels les Maras Nationaux.



www.veronique-lesage-artiste.com - 06 82 07 68 37

7

Retour sur une année culturelle dense à Aillières-Beauvoir

L'année 2022 a vu se dérouler plusieurs événements culturels qui ont contribué à animer et faire connaître notre beau village, son histoire et ses richesses : retour en textes et en images.

Exposition de peintures à l'église les 25 et 26 juin

L'association Art-Maine Saosnois, qui regroupe des artistes du Saosnois, a entrepris depuis 3 ans d'organiser, en partenariat avec les paroisses et les mairies, un « Circuit des petites églises » dans notre doyenné. L'objectif de cette belle initiative est double : attirer le public dans nos églises, insuffisamment connues, et mettre en valeur des artistes-peintres de notre région en exposant leurs œuvres dans un cadre de qualité.

Le circuit comprend 5 églises voisines, dans lesquelles exposent 2 peintres, soit 10 au total : d'où le titre « **10 artistes pour 5 églises** » donné à cet événement.

Cette année notre village était donc une étape de ce circuit, au nord de Mamers, qui comprenait Saint-Longis, Marollette, Contilly, Suré et ... Aillières-Beauvoir.

2 peintres étaient donc exposées les samedi 25 et le dimanche 26 juin dans notre église :

- Evelyne Bouvier, artiste amateur demeurant à Aillières-Beauvoir et native du village. Venue tardivement à la peinture, elle est élève à l'atelier Schlum au Mans. Elle se définit comme « éternelle élève » ; ses œuvres colorées, peintes au couteau, n'en sont pas moins très expressives et de grande qualité. N'hésitez pas à aller la rencontrer !
- Véronique Lesage, peintre et dessinatrice professionnelle depuis 1997, vivant à René. Avec les autres artistes installés dans ce village aux si belles halles anciennes, elle a contribué à faire de René un « village d'artistes » renommé. Véronique Lesage s'est spécialisée dans la peinture et le dessin des chevaux ; plus généralement elle se définit comme « peintre du mouvement ».

Au cours de ce week-end ensoleillé, plus de 200 visiteurs originaires du Nord du département ont visité les œuvres exposées, notre église, et aussi la grange dîmeresse : l'occasion de nombreux échanges sur les peintures et les richesses de notre église et de notre village.

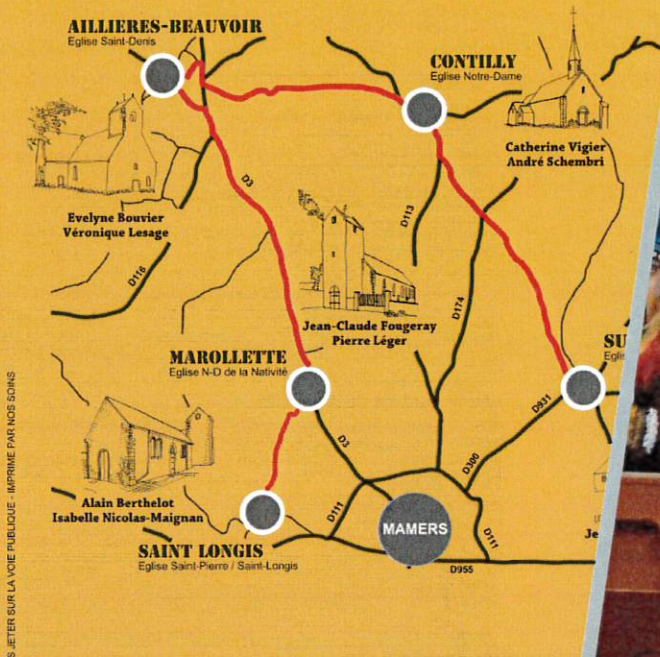
Le samedi soir, un pot amical réunit à Aillières-Beauvoir l'ensemble des 10 peintres avec les responsables d'Art-Maine Saosnois pour célébrer l'événement.

CIRCUIT DES PETITES EGLISES

10 Artistes pour 5 Eglises

25 ET 26 JUIN 2022

10H00 - 18H00 - ENTREE LIBRE





40 visiteurs le 25 août pour une « Escapade » d'une journée à Aillières-Beauvoir

L'Office du Tourisme Maine Saosnois organise depuis plusieurs années des « zoom » sur des villages de notre région, c'est-à-dire des visites guidées d'une journée, appelées « escapades », pour en découvrir toutes les richesses patrimoniales et humaines.

Le 25 août dernier, c'était donc le tour de notre village d'accueillir le « Zoom sur Aillières-Beauvoir ».

Quelle joie pour nous de recevoir ce groupe nombreux, chaleureux et attentif, heureux de passer une journée, au cœur de l'été, pour découvrir notre village : ils étaient 40, venue de 40 km à la ronde, et même du Mans ! La notoriété de notre village, point culminant du département, va loin...

Geoffroy d'Aillières était leur guide, avec l'aide de Laurence, de l'Office du Tourisme.

Le programme, élaboré avec l'office du Tourisme, était riche et varié :

Après un accueil du groupe au cœur du village par un membre du Conseil municipal, la première étape conduisit nos hôtes sur la terrasse du château d'Aillières avec son panorama magnifique sur la Sarthe et l'Eure et Loir: Jean d'Aillières présenta l'histoire du château et les différentes étapes de sa construction, du XVII^e au début du XX^e siècles. L'occasion de rappeler la situation stratégique du site, utilisée au XII^e siècle, au temps des comtes de Bellême, alliés des ducs de Normandie, puis aux XIV^e et XV^e siècles, pendant la guerre de Cent Ans, et enfin au XX^e siècle lors de la guerre de 1939-45 : en août 1944 en effet, deux mois après le débarquement, un régiment de l'Armée de l'Air américaine s'installa dans le parc et au château d'Aillières, alors que la bataille de Normandie faisait rage.

Puis vint la visite de notre église qui date des XII^e et XV^e siècles, restaurée au XX^e siècle et en 2009 avec sa belle couverture d'ardoises. Les visiteurs ont apprécié la nef d'origine romane avec sa belle voûte en bois, mais aussi le chœur gothique avec sa voûte en pierre – rare dans notre région- et ses belles fenêtres flamboyantes, ornées de vitraux du XX^e siècle. Ils ont visité aussi la chapelle des anciens seigneurs d'Aillières avec les dalles funéraires d'Alain Le Vasseur et de Marguerite d'Andigné son épouse, qui apporta la seigneurie d'Aillières à la famille Le Vasseur pour 2 siècles. C'est Alain Le Vasseur, aussi seigneur de Cogners près de St Calais, qui fit bâtir vers 1500 le chœur et la chapelle seigneuriale de l'église, où il se fit enterrer.

Pour la pause déjeuner, les visiteurs se partagèrent entre l'auberge et un pic-nic partagé dans la salle des fêtes que la municipalité avait mise à disposition de nos hôtes. Un bon temps d'échange informel, suivi d'une présentation par Bernadette Coste et Cécile Florès des activités économiques de la commune : carrière, forêt, auberge et gîtes, agriculture et élevage, artisanat. Nos personnalités célèbres, Jean Bruce et René Dagron, ne furent pas oubliées. En fin de repas nous demandions aux visiteurs de réfléchir en petits groupes à 2 questions : « C'est quoi un beau village ? » et « C'est quoi un bon village ? » : l'occasion de beaux échanges autour du café offert par la municipalité...

A cela s'ajouta un épisode humoristique pour démontrer à nos visiteurs pourquoi Aillières-Beauvoir est le « centre de la France » !. En effet notre village est à la fois :

à la limite de la Normandie et du Maine

le point culminant de la Sarthe

à la frontière de 2 parcs régionaux : le Parc Normandie Maine et le Parc régional du Perche

le point le plus à l'Est de tout le Massif Armoricaïn

Un village-étape sur le sentier de grande randonnée (GR) qui relie Chartres au Mont Saint Michel

Connaissez vous ces deux derniers points ?

Après le déjeuner, la première étape fut le cimetière, jadis le centre de l'ancien village de Beauvoir, dont l'église fut détruite vers 1830. Heureusement, la vue était dégagée et permit de montrer à nos visiteurs tout le panorama vers le Perche : Mortagne, Montligeon, la forêt de Bellême, les Buttes de la Nue, etc..

La seconde étape fut l'ancien manoir de la Locherie avec sa tour du XV^e siècle. François-Xavier d'Aillières en raconta l'histoire, qui remonte à la guerre de Cent Ans, et Laurence rappela qu'ici furent créées par M et Mme Lorieux les premières chambres d'hôtes de tout le Saosnois.

La visite suivante fut d'une toute autre nature : en effet le groupe fit une visite passionnante chez Fabrice Deshayes, notre artisan sculpteur du bois au cœur du bourg. Fabrice avait transformé tout le rez-de-chaussée de sa maison en salle d'exposition pour mettre en valeur toute sa production : tableaux, lampes, objets, dessous de plats.... Il commentait avec passion ses œuvres et son talent récent, en plein développement. Avec pédagogie, il faisait visiter son atelier et donnait les ficelles de son art, en particulier sur le choix des bois pour obtenir des couleurs différentes. Ce fut un franc succès, couronné par quelques ventes.

Après une étape devant l'ancienne maison de Dagron, route de Perselgne, et une autre devant l'ancien presbytère, propriété de M et Mme Lunel, nous guidions le groupe vers la place de l'église, pour visiter l'exposition sur le village : les 8 panneaux présentent les différents monuments du village, la forêt, les anciens commerces, René Dagron et les membres de la famille d'Aillières engagés en politique. L'occasion pour chacun de compléter et réviser les étapes précédentes.

La dernière étape de cette journée dense fut la visite du Pavillon, en face de l'église. Geoffroy d'Aillières raconta l'histoire de cette propriété qui était jusqu'en 1860 le presbytère de la paroisse avec sa grange aux dîmes, auquel s'est ajouté l'ancien potager du château. L'ensemble fut aménagé à la fin des années 1960 en parc paysager par Bertrand d'Aillières, amateur de jardins. Le groupe visita l'ancienne orangerie du château, ainsi que l'ancienne grange aux dîmes bâtie au début du XVII^e siècle, avec sa belle charpente. Dans cette dernière était installée l'exposition sur l'histoire de la famille d'Aillières, datée de 2018, que les archives départementales de la Sarthe avaient prêtées à la commune pour les événements de l'été. Occasion de nombreux échanges sur l'histoire de la famille d'Aillières au cours des siècles.

Oui, il y avait bien de la matière pour une visite d'une journée dans notre beau village !



Les journées du patrimoine les 17 et 18 septembre

Cette année les Journées du Patrimoine se déroulaient dans notre commune sur deux journées, le samedi 17 et le dimanche 18 septembre. Comme d'habitude la visite comprenait la visite -conférence de l'église et de la grange dîmeresse. Une quarantaine de visiteurs, sur les deux jours, étaient heureux de découvrir dans l'ancienne grange aux dîmes l'exposition sur l'histoire de la famille d'Aillières « 350 ans au service du Territoire et du pays » qu'ils n'avaient pu voir en 2018, lors de sa dernière présentation dans notre église.

Parmi les visiteurs, nous avons eu la joie d'accueillir l'actuel propriétaire du château de Cogners à Cogners, ancien château principal de la famille Le Vasseur. Il était très heureux de visiter notre village dont les anciens seigneurs de Cogners possédaient la seigneurie jusqu'en 1668, date à laquelle elle passa par mariage dans la famille Caillard d'Aillières.



La conférence-dédicace de Françoise Deroy-Pineau le 18 novembre à Mamers

Les plus anciens de la commune ont bien connu Georges et Jacqueline Deroy, qui se sont installés au bourg d'Aillières-Beauvoir en 1962 pour leur retraite, jusqu'à leur décès (en 2001 pour Georges, en 2013 pour Jacqueline). Très relationnels, ils échangeaient volontiers sur leur vie ; en particulier Georges racontait facilement sa guerre en 1940 et sa longue captivité en Allemagne. Leurs trois filles venaient régulièrement les y visiter, et elles sont encore en lien avec plusieurs habitants de notre village.

L'une de celles-ci a été au cœur de l'actualité de Mamers et du Saosnois en novembre dernier.

En effet Françoise Deroy-Pineau, l'ainée, a publié en juin 2022 un ouvrage très intéressant intitulé « *Un amour à l'épreuve de la guerre, genèse d'une famille entre 1939 et 1945* » aux éditions L'Harmattan à Paris. Cet ouvrage d'histoire familiale raconte de façon concrète et intime les angoisses et les épreuves, les espoirs et les déceptions qu'ont vécu ses parents avec leurs deux enfants durant 5 ans, comme tant d'autres. Georges Deroy, le père de Françoise, a en effet été prisonnier en Allemagne de juin 1940 à avril 1945, alors que son épouse traversait toutes sortes de difficultés pour vivre et élever ses deux filles. La troisième fille, Geneviève, naitra après la guerre.

C'est en vidant la maison familiale d'Aillières-Beauvoir en 2015, que Françoise, Elisabeth et Geneviève, les trois filles font une découverte extraordinaire qui va les bouleverser : un coffret rassemblant toutes les lettres échangées par Georges et Françoise pendant cinq ans, ainsi que leurs journaux intimes. Pendant deux ans Elisabeth et Geneviève, les deux sœurs cadettes, vont taper ces documents d'une grande richesse, pour les mettre à disposition de Françoise, leur sœur aînée, qui est historienne et a publié déjà de nombreux ouvrages.

Françoise, avec son mari Gaston Pineau, habite Montréal au Canada.

La « retraite » du COVID aidant, Françoise travailla d'arrache-pied pendant 2 ans pour ordonner ces écrits, les enrichir par des recherches complémentaires et des illustrations, pour aboutir à la publication de cet ouvrage « familial » en juin 2022, diffusé tant au Canada qu'en France.

Geoffroy d'Aillières, ami de Gaston et Françoise, invita Françoise Deroy-Pineau à venir présenter son livre à Mamers. Ce qui fut fait le 18 novembre dernier à la Salle du Cloître de la mairie de Mamers, en présence d'une cinquantaine de personnes de Mamers, du nord de la Sarthe, du Mans et bien sûr d'Aillières-Beauvoir !

Cette belle séance comprenait un exposé introductif de M Stéphane Tison, de l'Université du Mans , sur les écrits de la guerre 1939-45. Puis la conférence proprement dite de Françoise Deroy Pineau, racontait toute cette période avec des projections, sans oublier un épisode important, la libération de Louvigny par la 2^e DB le 11 août 1944. En effet la grand-mère de Françoise habitait à Louvigny à ce moment-là.

Puis vient le temps des échanges avec les participants et la séance de dédicace très émouvante pour les amis et connaissances de Françoise, les témoins de cette période ou leurs enfants, et tout simplement les amateurs d'histoire, de toutes générations. La Maison de la Presse de Mamers, partenaire de cet événement, a vendu plusieurs dizaines d'ouvrages ce soir là et les semaines qui ont suivi, grâce à au bouche à oreille et à une couverture importante par les radios locales et la presse.

Il est toujours possible de commander cet ouvrage à la maison de la Presse de Mamers.

Photos à venir en lien avec Richard Itté + Affiche de l'événement+ Photo de Françoise D-P

La reprise du projet d'édition du journal de l'abbé Brière, curé d'Aillières et Beauvoir au XIX^e siècle

2022 a vu aussi se réactiver le projet d'édition d'un autre écrit passionnant concernant Aillières et Beauvoir il y a 150 ans, au temps d'une autre guerre, celle de 1870. Voir sur la page suivante l'article spécifique à ce sujet.

Oui 2022 a été une année dense pour la vie culturelle de notre commune.

Bientôt un livre

« Le journal de l'abbé Brière »

Mardi 8 novembre dernier, une réunion peu ordinaire se tenait à la mairie, en présence de Mme le Maire Nadine Ceconi, assistée de Daniel Brisebarre, ancien adjoint, et de Geoffroy d'Aillières ; Hugues Haeffner était connecté au groupe en vidéoconférence.

Les invités étaient M. Stéphane Tison, maître de conférence en histoire contemporaine à l'Université du Mans, accompagné de 5 de ses étudiants en Master d'Histoire, qui ont relevé le défi de conduire à son terme la publication du célèbre « Journal de l'abbé Brière », un trésor historique de notre commune.

Qui est l'abbé Brière ?

Dans une édition précédente, avant le COVID, nous nous avons déjà entretenu de ce beau projet collectif porté par plusieurs habitants de la commune depuis 5 ans.

L'abbé Magloire Brière (1816-1880), fut curé des paroisses d'Aillières et de Beauvoir de 1857 à 1880. Esprit érudit et curieux, à l'aise pour écrire, il a laissé un manuscrit de 262 pages, écrit de 1857 à 1871, fort intéressant. Ce texte, écrit d'une écriture fine et régulière résume l'histoire ancienne des paroisses à partir de 1636, puis raconte au quotidien, sous forme de journal, la vie de celles-ci entre 1857 et 1871, alors qu'il en était le curé.

Genèse du projet

Ce projet est un travail d'équipe qui court sur près de 30 ans...

Vers 1995, Michel d'Aillières retrouve dans sa bibliothèque du château d'Aillières ce vieux cahier à la couverture fatiguée. Il l'apporte à la mairie et le montre à son adjoint Daniel Brisebarre, dont il connaissait l'attrait pour l'histoire. Celui-ci en fait deux copies dont l'une est laissée à la mairie. Il en conserve l'autre pour l'étudier.

En 2009, 15 ans plus tard, Geoffroy d'Aillières étudie en détail cet ouvrage, dans le cadre de sa recherche de sources écrites sur l'histoire de la famille d'Aillières. Il y trouve de très nombreuses informations sur sa famille et le village, valorisées dans son ouvrage publié en 2010.

Vers 2016, Hugues Haeffner, devenu conseiller municipal, découvre la photocopie dans la bibliothèque de la mairie et en voit de suite l'intérêt majeur. Il se met en rapport avec Geoffroy d'Aillières et décide de coordonner la saisie informatique de ce document. Cette saisie -un vrai travail « de bénédictin » durant 3 ans, est effectuée par plusieurs habitants du village et membres de sa famille. Il est terminé fin 2019.

Au début de 2020 Geoffroy d'Aillières se met en relation avec plusieurs universitaires du Mans et de Paris, motivés par le grand intérêt historique de ce manuscrit. Ceux-ci qui décident d'apporter leur concours par des textes d'analyse et des notes historiques, complétant le manuscrit en vue de l'édition.

Un groupe de travail se constitue, animé par Hugues Haeffner et Geoffroy d'Aillières.



Le concours décisif des étudiants de l'Université du Mans pendant l'année universitaire 2022/23

Pour apporter une aide décisive et experte en vue de la publication de l'ouvrage, Geoffroy et Hugues décident au début de 2022 de demander du renfort au Département Histoire de l'Université du Mans. M Stéphane Tison, Maître de conférences en histoire contemporaine, accepte de relever ce défi en accompagnant un groupe de 6 étudiants de Master 1. Ceux-ci s'attellent au projet dès le mois d'octobre 2022. Ce projet, ambitieux et concret, les motive, et ils ont bon espoir que la publication voie le jour à la fin de 2023 ou au début de 2024, d'autant que l'éditeur est déjà trouvé !

C'est pour voir concrètement le manuscrit, les lieux et les porteurs du projet qu'ils sont venus en novembre dernier à Aillières-Beauvoir. Notre village, ses monuments et ses passionnés d'histoire ont stimulé leur intérêt déjà grand.

Notre belle aventure collective, commencée en 1995, a trouvé désormais des acteurs de qualité pour mener le projet à son terme, en lien avec nous.

Une nouvelle page de la vie culturelle de notre village est en train de s'écrire.

Nous vous tiendrons bien sûr au courant de l'avancée de l'édition, en vue de passer aux phases suivantes que nous vivrons ensemble.

Dans l'attente, ces étudiants sont à la recherche de photos, cartes postales, documents et journaux de l'époque 1850-1900, que vous pourriez conserver dans vos maisons ou vos familles, pour illustrer l'ouvrage. Ils ont besoin de vous ...

Ouvrez vos tiroirs et contactez-nous très vite !

Hugues Haeffner (06 87 74 66 94) & Geoffroy d'Aillières (06 07 10 96 88)